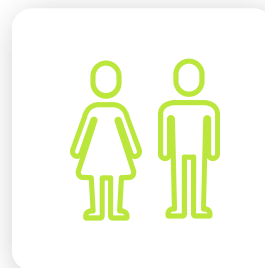




Lignes directrices pour le choix de la modalité de communication



Commencer

Pauline GARCIA Sophie LEMARIE, Florence BOUY, Karine BERNARD-JAUMOT, Valérie MORIAU,
Natacha GALLIFET, Emmanuelle FAURE, Kattalin ETCHEGOYHEN



Avant propos

- Le terme de **modalité de communication** est utilisé ici pour décrire les différents outils de communication.
- Seul l'**aspect expressif** est considéré dans ce document.



Sommaire des sections :

1. Qu'est-ce qu'une communication fonctionnelle ?
2. Avant la mise en place d'une modalité de communication
3. Rôle des familles dans le choix de la modalité de la communication
4. Lignes directrices pour l'utilisation du pointage
5. Lignes directrices pour l'utilisation d'une modalité de communication par échange d'images/pictos
6. Lignes directrices pour l'utilisation des signes
7. Lignes directrices pour l'utilisation de systèmes de communication robustes
8. Lignes directrices pour l'utilisation d'une modalité de communication numérique BASIQUE et ROBUSTE par échange d'images/pictos
9. Critères de décision pour le maintien d'une modalité de communication augmentative versus une communication uniquement vocale
10. Argumentaire en faveur de l'utilisation de pictos/images plutôt que des photos dans des modalités de communication expressive
11. Définitions 

Section I

**Qu'est-ce qu'une
communication
fonctionnelle ?**





Concernant la généralisation

- La modalité de communication est **utilisable** et **généralisable** dans tous les environnements de vie (domicile, école, structure médico-sociale, centre de loisirs, lieux de soins, sorties extérieures...).
- Elle est également utilisable **par tout locuteur, dans tous les contextes**, y compris en cas de trouble du comportement.



Concernant l'apprentissage

- La **durée** d'appropriation de la modalité de communication est **raisonnable** en regard du profil cognitif de la personne.
- La modalité de communication permet de
 1. Mobiliser et de développer le **maximum de fonctions de communication** accessibles à la personne
 2. De développer le **vocabulaire** (lexique) et la **constitution de phrases** (syntaxe).
- La modalité de communication peut **évoluer** et même changer pour s'adapter aux nouvelles acquisitions de la personne.
- La communication est **dynamique**, elle s'enrichit tout au long de la vie.
- Le message est **facilement compréhensible** par les interlocuteurs.



Concernant l'autonomie

- La personne est **autonome** avec la modalité de communication, pour la déplacer et l'utiliser seule sans guidance.
- La communication est spontanée, en lien avec les besoins quotidiens de la personne et sa **motivation**.



Concernant le message transmis

- La communication est **suffisamment explicite** pour écarter toute interprétation possible.

Section II

Avant la mise en place d'une modalité de communication



Compétences de base nécessaires



Concernant la personne

Dispose-t-elle :

- de compétences d'imitation
- de compétences de pointage
- de regard adressé à l'interlocuteur
- de possibilités de balayage visuel de l'environnement
- de capacités d'attention partagée et d'attention conjointe ?



Concernant l'environnement familial

- La famille a-t-elle spontanément une préférence pour une modalité de communication ?
- La famille a-t-elle mis en place une modalité de communication ?
- La modalité de communication choisie et/ou mise en place est-elle réaliste quant aux compétences de la personne ?
- La famille est-elle d'accord pour s'investir au quotidien dans la mise en place de la modalité de communication ?



Concernant l'environnement professionnel

- L'équipe peut-elle exercer la modalité de communication sur des temps de mise en pratique sous forme d'ateliers ou au domicile (si des temps de visite sont possibles) ?
- Une majorité de l'équipe est-elle formée au PECS ® ?
- Une majorité de l'équipe est-elle formée aux signes ?
- Une majorité de l'équipe est-elle formée aux modalités de communication robustes (PODD®, TDSnap®) principalement ?



Concernant l'environnement avec les pairs

- La modalité de communication est-elle compréhensible et partageable par une majorité de pairs ?



Les critères concernant la personne ne permettent pas à eux seuls de définir une modalité de communication privilégiée mais donnent des indications sur le choix de la modalité de communication qui va faciliter l'émergence de progrès.



Précisions concernant la mise en place des différentes modalités de communication

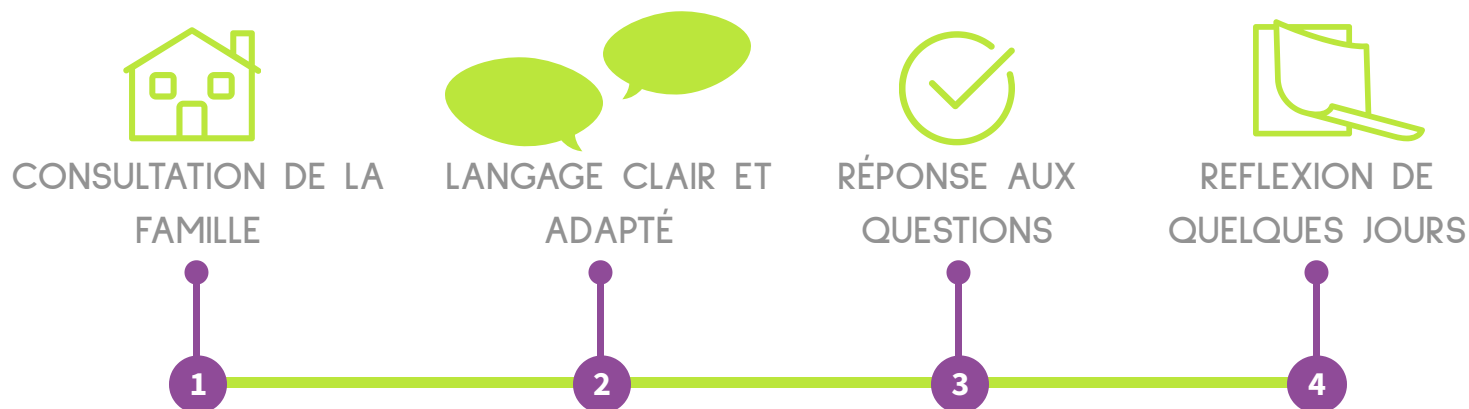
- Les équipes sont **formées** aux différentes modalités de communication dès lors qu'elles sont proposées aux personnes.
- Une modalité de communication qui a été tentée à un moment de l'histoire de vie d'une personne, sans succès, peut être **retentée ultérieurement**, après quelques mois ou quelques années.
- Deux modalités de communication cohérentes peuvent **coexister** durant un temps limité lors du passage de l'une à l'autre (par ex du PECS® vers le PODD®) ou en addition l'une de l'autre.



Section III

Rôle des familles dans le choix de la modalité de la communication

Avant l'utilisation de la modalité de communication



- 1 En amont du choix de la modalité de communication, la famille est obligatoirement consultée. Elle est **décisionnaire** du choix de la modalité de communication.
- 2 Les différentes modalités de communication sont présentées de façon **objective** à la famille, dans un langage clair, adapté à ses possibilités linguistiques.
- 3 L'équipe répond aux **questions** formulées par la famille.
- 4 Un **temps de réflexion** raisonnable (de quelques jours à un mois) est laissé à la famille pour choisir la modalité de communication.



Durant l'utilisation de la modalité de communication



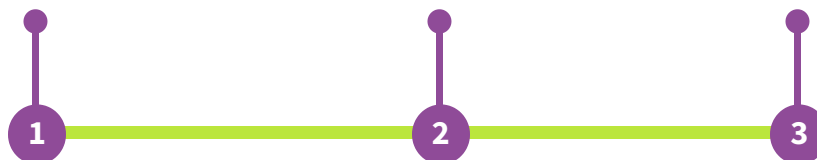
INFORMATIONS



EXPLICATIONS



MISES EN SITUATION



- 1 La famille est régulièrement tenue **informée** des progrès par écrit, démonstration directe ou partage de vidéos.
- 2 Des **explications** sont données à la famille pour lui permettre de s'approprier au mieux la modalité de communication et en assurer la généralisation au quotidien (formation en visio ou présentiel, café des parents, guidance parentale...).
- 3 Des temps de **mises en situation** sont proposés aux familles pour leur permettre de s'approprier la modalité de communication.



Section IV

Le pointage



Lignes directrices pour l'utilisation du pointage

Dans quelle situation entraîner le pointage ?

Le pointage peut être utilisé soit

- au début du développement d'autres modalités de communication (par exemple TLA ou PODD ou système numérique);
- soit comme modalité de communication pour certains adultes pour qui il n'a pas été possible de développer d'autre modalité de communication.

→ Le pointage est travaillé avec les personnes de tout profil en première intention, éventuellement parallèlement à la mise en place d'une autre modalité de communication.



Condition nécessaire

Motivation persistante.

Limites

Le pointage ne répond qu'à quelques demandes et commentaires possibles.



Forme

Le pointage peut être réalisé avec l'index tendu ou seulement le bras tendu suivant l'âge, les possibilités cognitives et les compétences motrices de la personne.



Mise en garde

L'utilisation du pointage doit être combinée au développement d'une autre modalité de communication. Le pointage est une modalité de communication limitée qui n'est pas suffisante en elle-même.

Critère d'arrêt

Pas de pointage spontané pour des demandes après 3 mois d'entraînement avec des occurrences quotidiennes multiples d'entraînement.

- En UEMA, questionner la pertinence du développement du pointage environ toutes les 6 semaines (à chacune des vacances scolaires).
- Dans les autres structures, au délai habituel de révision des différentes procédures (maximum 3 mois).



Point de vigilance

S'il n'est pas possible de développer une autre modalité de communication conjointement au pointage, il est nécessaire de prendre l'avis d'un superviseur en communication.



Section V

Modalité de communication par échange d'images / pictos



Lignes directrices pour l'utilisation d'une modalité de communication par échange d'images/pictos



Condition nécessaire

Motivation persistante.



Points de vigilance concernant l'équipe

- La modalité de communication par échanges d'images/pictos est fonctionnelle lorsque la discrimination des images/photos est acquise.
- Une cohérence et une homogénéité sont indispensables pour les pictos utilisés en institution. Une base de données commune doit être disponible particulièrement pour la taille et la typographie utilisées.
- S'assurer que la personne ait un minimum de possibilités d'attention sélective.
- Utiliser préférentiellement des pictos ou des images plutôt que des photos (cf. argumentaire fin de document).



Critère d'arrêt

Après 3 mois d'entraînement avec des occurrences quotidiennes multiples d'entraînement :

- Absence d'attention visuelle ;
- Absence de possibilités de discrimination entre les pictos malgré des essais successifs de guidances permettant d'améliorer la saillance des stimuli (agrandissement des pictos, utilisation d'objets, ajout d'éléments tactiles...).



Point de vigilance généraux

- Formation indispensable de l'équipe au PECS © par Pyramid PECS-France
- Il est indispensable de suivre rigoureusement les procédures d'acquisition des différentes étapes.



Section VI

Les signes



Lignes directrices pour l'utilisation des signes

Conditions nécessaires



- Capacités motrices globales et fines.
- Possibilité d'imitation motrice des mouvements globaux et fins.
- Possibilités de coordination motrice.
- Attention visuelle à l'interlocuteur.
- Minimum de conscience corporelle.
- Possibilités de discrimination.

Points de vigilance concernant l'équipe



- L'utilisation des signes nécessite de s'entendre sur une même forme.
- Les signes de la LSF (langue des signes française) ou du Makaton peuvent être utilisés.
- Une rigueur est nécessaire en équipe dans l'apprentissage et l'utilisation des signes.
- Une formation commune à l'équipe est indispensable.
- Il est nécessaire de programmer une très grande cohérence avec la famille concernant la forme des signes utilisés en structure et au domicile.
- Il importe de ne pas apprendre ou renforcer le défilement des réponses.

Critère d'arrêt



- Après 3 mois avec des occurrences quotidiennes multiples d'entraînement :
- répertoire de moins de 3 signes hors signes non spécifiques (ou surgénéralisés), par exemple : « aide » ou « encore » ;
 - absence de signes spontanés en expressif facilement reconnaissables ;
 - absence de possibilités de sélectionner entre 2 signes.

Points de vigilance généraux



- L'utilisation des signes ne facilite pas toujours le développement de la communication entre pairs (les signes doivent alors être compris par l'ensemble des pairs).
- Questionnement constant sur le maintien des signes lors du changement d'établissement.



Section VII

Les systèmes de communication robustes



Lignes directrices pour l'utilisation des TLA (Tableaux de Langage Assisté)

Aspects généraux

- Un TLA par activité
- TLA individualisé
- Possibilité de regrouper différents TLA en les reliant ou en les plaçant dans un classeur de communication

Conditions nécessaires (idem que le PODD)



Des capacités d'attention conjointe, de balayage visuel et de discrimination sont des compétences facilitatrices pour l'apprentissage des TCT et des systèmes de communication robustes. Cependant, c'est la modélisation qui permet de rendre accessible au plus grand nombre d'apprenants ces modalités de communication.

Critère d'arrêt



Absence d'utilisation spontanée au-delà de 3 mois d'apprentissage avec des occurrences multiples et quotidiennes pour au moins un TLA (et donc une activité). L'interaction pouvant être initiée par l'adulte.

Point de vigilance



Est un prérequis recommandé à l'utilisation du PODD.



Lignes directrices pour l'utilisation du PODD[®]

Conditions nécessaires (idem que le TLA)



Des capacités d'attention conjointe, de balayage visuel et de discrimination sont des compétences facilitatrices pour l'apprentissage des TCT et des systèmes de communication robustes. Cependant, c'est la modélisation qui permet de rendre accessible au plus grand nombre d'apprenants ces modalités de communication.

Mise en garde



- S'assurer d'une supervision de l'équipe par une personne formée au PODD.
- Veiller à développer au maximum les vocalisations lorsque la mise en place d'un PODD est évoquée, notamment dans les structures où le taux d'encadrement éducatif permet la mise en place de procédures spécifiques sur ce plan.

Critère d'arrêt



Absence d'utilisation spontanée au-delà de 6 mois d'apprentissage avec des occurrences multiples et quotidiennes, l'interaction peut être initiée par l'adulte.

Point de vigilance



L'acquisition du PODD s'inscrit dans un mode d'apprentissage long (plusieurs mois à titre indicatif). Le PODD peut être mis en place en parallèle d'un système de communication par échange de pictos dans le but d'enrichir et de développer la communication (pour les aspects lexicaux, syntaxiques ou pour l'élargissement des fonctions de communication).



Section VIII

**Modalité de
communication
numérique
BASIQUE et ROBUSTE
impliquant des
images/pictos**



Communications basiques (pour les demandes) et robustes (pour des fonctions de communication plus larges TDSnap[®], Proloquo2go[®] ...)

Le choix de l'application de communication et du support numérique n'est pas ici abordé.

Prérequis

- Motivation persistante.
- Nombre important de pictos dans le système « low-tech » de communication.
- Maîtrise de l'étape de discrimination avec le mode de communication « low-tech » :
 - 1 Possibilité de se déplacer, d'interpeller l'interlocuteur.
 - 2 Initiative à la communication présente.
 - 3 Possibilité de réaliser des demandes adressées à un interlocuteur.
 - 4 Compétence de l'interlocuteur : être attentif et prêt à recevoir le message.



L'objectif recherché est d'élargir les possibilités de communication pour des aspects lexicaux, syntaxiques ou pour les fonctions de communication.

Limites en lien avec l'utilisation d'un outil numérique



- Coût financier (pouvant être pris en charge partiellement par certaines MDPH).
- Dysfonctionnements liés à l'informatique.
- Modifications inopinées des pictos par l'utilisateur.

Critère d'arrêt



Après 3 à 6 mois d'entraînement avec des occurrences quotidiennes multiples d'entraînement :

- Absence de comportements de communication adressés.

Points de vigilance en lien avec l'utilisation d'outils numériques



- Maîtriser la fragilité de l'outil.
- Absence de problèmes moteurs pour actionner la tablette.
- La tablette doit être uniquement dédiée à l'utilisation de l'application de communication (avec mise en place de l'accès guidé si nécessaire) sauf pour les systèmes de communication robustes.
- Avoir une alliance suffisante avec la famille pour gérer les aspects techniques (rechargement de la batterie notamment).
- Limiter les autostimulations visuelles (en lien avec l'écran) ou auditives (avec la synthèse vocale), en adaptant les réglages du support numérique ou de l'application.
- Prévoir le mode de transport, de portage de la tablette ainsi que sa protection.



Section IX

**Critères de décision pour le
maintien d'une modalité de
communication
augmentative VERSUS une
communication
uniquement vocale**





- Intelligibilité insuffisante (80% des énoncés vocaux sont compris pour une oreille naïve, hors contexte pour une communication uniquement vocale)
- Absence de spontanéité dans la communication
- Répertoire lexical vocal nettement inférieur à celui disponible dans la modalité de communication augmentative
- Volume de voix inadapté au contexte

Section X

**Argumentaire en faveur de
l'utilisation de pictos/
images plutôt que des
photos dans des modalités
de communication
expressives**





- Les photos ne sont pas perçues par la personne avec autisme de la même façon que pour une personne sans autisme. Une représentation qui peut paraître évidente d'emblée, ne l'est pas forcément lorsqu'une multitude de détails doit être traitée.
- Les représentations en photos ne sont pas toujours claires selon l'angle de prise vue ou la luminosité, les contours des images sont rarement nets et le fond n'est pas toujours neutralisé.
- L'utilisation de photos ne permet pas l'accès à la généralisation pour les items en plusieurs exemplaires, un lieu ou une activité (par exemple le repas).
- L'utilisation de photos permet uniquement l'accès à un vocabulaire spécifique à la personne (lieu, objet de l'environnement direct).
- L'utilisation de photos devrait se limiter à des objets/personnes en exemplaire unique (famille, animaux de compagnie, doudou, entourage proche).
- **L'utilisation de pictos est donc à favoriser.**



Points de vigilance en lien avec l'utilisation du COMVOOR :

- " Le COMVOOR est un outil développé pour évaluer le niveau de communication RECEPTIVE auquel les personnes ont accès ". [citation issue de l'ouvrage « Evaluer la communication et intervenir », qui décrit le COMVOOR]
- Le COMVOOR n'est donc pas un outil destiné à définir la modalité de communication expressive.





Définitions

- **Fonction de communication** : intention pour laquelle on communique → décrire, raconter, argumenter, émettre une opinion, exprimer un désaccord, complimenter, attirer l'attention, obtenir de l'aide, poser des questions, plaisanter, se plaindre, séduire, faire des choix, négocier, demander, protester, dire des secrets, exprimer des sentiments ou des émotions.... (liste non exhaustive).
- **Intelligibilité** : parole suffisamment claire pour être comprise la majorité du temps.
- **Interpellation** : capacité à attirer l'attention d'une personne occupée ou inattentive de façon socialement adaptée, quelle que soit la modalité de communication.
- **Discrimination de pictos** : capacité à faire la différence entre les pictogrammes et à mettre du sens sur ceux-ci.

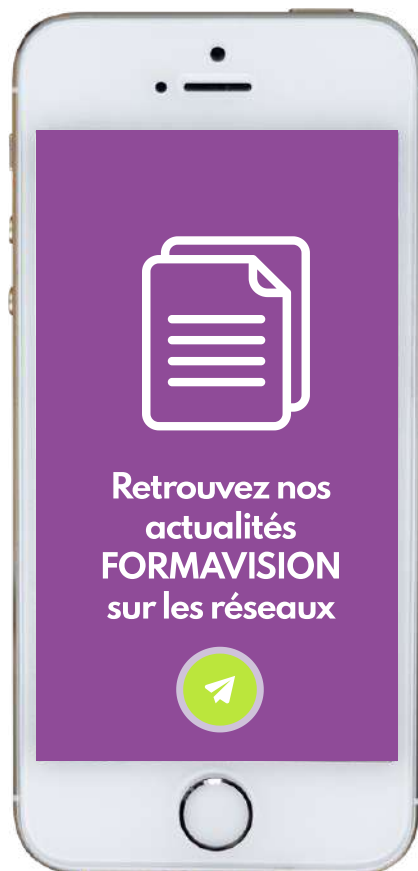




Bibliographie

- Critères à prendre en compte sur le site PECS USA ou Stratégies for Transitioning From PECS to SGD. Part 2: Maintaining Communication Competence [Frost, 2012]
- Les mythes de la CAA <https://www.caapables.fr/wp-content/uploads/2022/09/Mythes-et-Realites-Romski-Sevcki-2005.pdf>
- Présentation des systèmes de communication robuste <https://www.caapables.fr/>
- AAC coach <https://www.theaaccoach.com/>





Merci

